JOURNAL MUNICIPAL #4

Saint-Solve

Octobre 2021

Malaval vue du ciel

Sommaire

Mot du maire 2
À la une 3
Travaux 4
Projets..... 4-5
Culture 6
Patrimoine 6
Démocratie participative 7
Espace Jeunes 7
Infos diverses 8

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'arrivée de l'automne enchante de ses couleurs lumineuses le paysage sauvage de la campagne. Sauvage est encore en cette année de climat capricieux, le qualitatif qui assure l'identité rurale de notre commune.

Soyons toutefois vigilants à l'enjeu suscité par l'urbanisation envahissante pouvant frapper à notre porte. Nous serons attentifs à la préservation de nos espaces, en essayant d'atténuer l'expression attribuée à Alphonse Allais « créer les villes à la campagne ».

Les espaces naturels doivent être protégés de nuisances diverses. Dans le cadre de nos responsabilités, la gestion de notre territoire doit être maîtrisée et la vie à la campagne conservée en acceptant ses « us et coutumes » !!!

Nos atouts

Le tourisme vert est une des richesses culturelles et économiques de notre projet communal et nous veillerons sans équivoque :

- À ne pas dénaturer les espaces agricoles, en faisant respecter les bonnes pratiques culturales, en favorisant la sauvegarde de la biodiversité, des zones humides et des cours d'eau.

- À la pérennité de l'instance de concertation autour du déploiement de la carrière de Ceyrat. La première rencontre présidée par Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Brive a été, le 30 septembre dernier, la réunion constitutive. Dans un esprit apaisé et positif, les représentants de l'Etat et du Département ont échangé avec les élus des communes de Saint-Solve et de Voutezac, les riverains des deux communes et les responsables de la carrière. Un inventaire de la situation a permis de comprendre les difficultés réelles (bruit, poussière, tirs de mine, vitesse excessive des camions, utilisation de l'eau, etc.). Une réunion trimestrielle par thème est actée. N'oublions pas que le Conseil Municipal élu en 2020 a exposé à titre consultatif, en janvier 2021, un ensemble d'arguments pour éviter l'extension dans le temps et dans l'espace de la carrière.

- À continuer l'ouverture des chemins de randonnées permettant de découvrir les paysages boisés et cultivés, de favoriser les circuits entre les lieux de la commune sans utiliser les voies goudronnées. Le chemin des Barrans reliant le bourg de Saint-Solve et le village de La Chapelle par le Rouchat a été emprunté pour la première fois depuis 40 ans au moins, lors des Journées du Patrimoine.

- À préserver les sites emblématiques de la commune, à l'exemple de la Faille de Malaval, « miroir de faille constituée d'une surface polie et lisse, verticale », observée et étudiée par les géologues comme un objet pédagogique.

Après l'écotourisme, nous pouvons compléter nos actions autour du Patrimoine et de la Culture en citant l'Eglise Saint-Sylvain restaurée et ses objets culturels de belle facture ainsi que la chapelle Saint-Léonard située à La Chapelle qui devra s'insérer dans un programme de restauration avec l'ensemble du petit patrimoine bâti de la commune.

Nos actions

L'accueil des touristes et la redynamisation de la commune s'écrivent avec la réouverture - après travaux - du restaurant-multiservices. La vie associative bénéficie d'un regain d'activité avec la création de deux associations : la Festoyade et Les Partages Essentiels.

De nouveaux arrivants ont choisi notre commune pour installer leur lieu de vie. Deux lots du lotissement de Chant Auzel viennent d'être vendus, une option d'achat est posée pour un troisième.

Pour une meilleure circulation, nous allons concentrer très fortement nos actions sur la remise en état de la route de la carrière (travaux supportés financièrement et en totalité par l'entreprise exploitante), améliorer le revêtement des routes communales et les abords des chemins ruraux.

Le travail engagé depuis 14 mois par l'équipe municipale porte ses fruits. Dans le cadre de la Démocratie Participe une série de réunions publiques a pu s'organiser, maintenant que les conditions sanitaires le permettent. Ainsi, le 30 Septembre et le 5 Octobre derniers, les villages de Malaval, Laumonerie, Priezac, Bellevue et le Bourg ont été invités à découvrir les projets municipaux et à apporter leurs idées ou leurs doléances. Le 16 Octobre à 18 heures, les habitants de La Chapelle, Chant Auzel et des Cacaudas seront attendus à la salle polyvalente. L'application Vooter, lancée depuis le mois de septembre, s'inscrit également dans notre volonté d'offrir des espaces vous invitant à vous impliquer.

L'identité de la commune est une alchimie raisonnée entre le sens collectif apporté par l'équipe municipale et l'implication citoyenne de ses habitants. L'équipe municipale active et présente est au service de tous.

En vous remerciant de votre confiance.

Daniel FREYGEFOND
Maire de Saint Solve

À la une

Chant Auzel

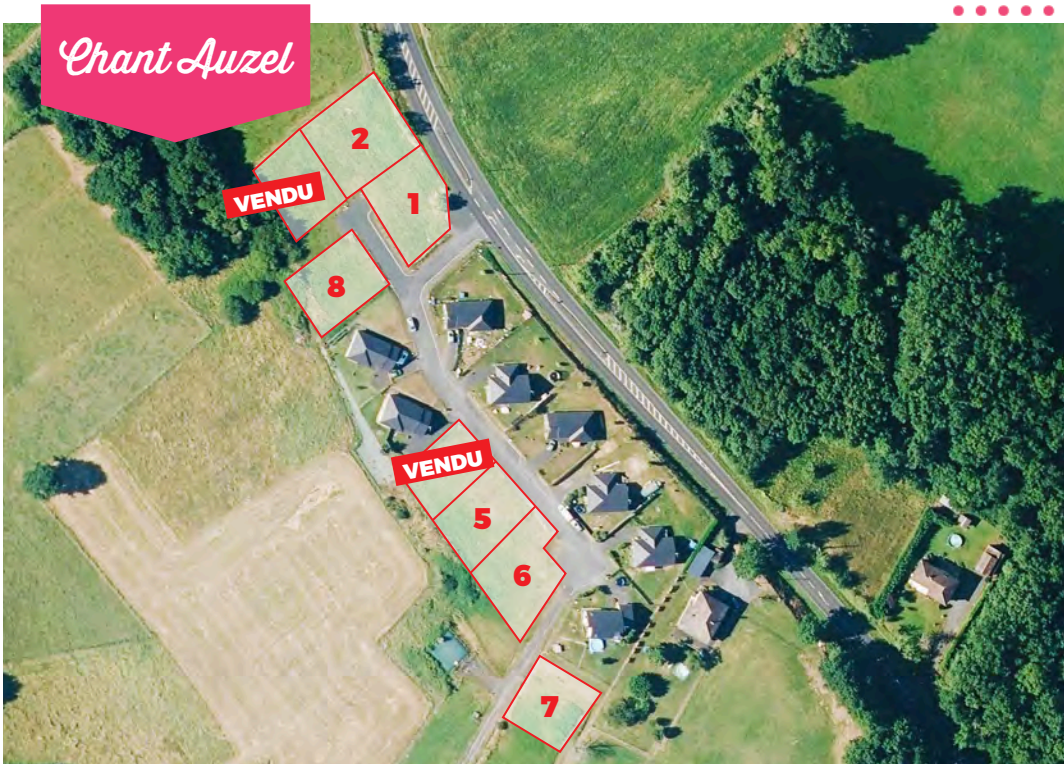

Le lotissement Chant-Auzel est composé de 8 lots de terrains à bâtir dans leur écrin de verdure. Deux terrains ont été vendus.

Lot 1 : 706 m²
Lot 2 : 925 m²
Lot 3 : VENDU
Lot 4 : VENDU
Lot 5 : 866 m²
Lot 6 : 902 m²
Lot 7 : 902 m²
Lot 8 : 801 m²

Informations :
Mairie de Saint-Solve
ou à l'Agence Réparat - Objat

Conseiller numérique

Je m'appelle Baptiste Vivier, j'ai 21 ans et j'ai le plaisir d'avoir été choisi pour être le nouveau conseiller numérique de Saint-Solve. Je suis originaire de la Sarthe, c'est là-bas que j'ai passé mon enfance avec ma famille et j'y suis resté jusqu'à ce que je parte pour faire mes études à Angoulême. diplômé d'un DUT Métiers du multimédia et de l'Internet (BAC+2) que j'ai terminé en 2020. Mon diplôme avait pour objectif numéro 1 d'apprendre aux étudiants tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la création d'un site internet. Mon enseignement allait donc de la programmation/codage, à la création de supports visuels ou audiovisuels en passant par la création d'article écrit avec des cours de français et d'écriture journalistique et encore beaucoup d'autres aspects. Après avoir finis mes études je me suis lancé à la recherche de mon premier emploi hors job d'été et c'est en me baladant sur le site d'emploi territorial, plateforme pour l'emploi spécialisé dans l'emploi public, que j'ai trouver ce poste de conseiller numérique pour la mairie de Saint-Solves. Ce travail de conseiller numérique est donc mon premier poste (hors job d'été) et ma porte d'entrée dans le monde du travail. Je suis donc vraiment reconnaissant à Mr.Freygefond, ainsi que le reste des personnes qui ont participé à mon entretien, pour m'avoir donné cette opportunité malgré mon manque d'expérience professionnelle. C'est pour toutes ces raisons que je compte bien travailler le mieux possible afin de pouvoir aider les habitants de la commune dans l'accompagnement numérique ainsi que les autres missions qui me seront confiés. Je suis actuellement en formation pour un certain temps mais je suis vraiment impatient de pouvoir me donner à 100% dans ce travail. Au plaisir de pouvoir vous rencontrer.

L'école

Alice, notre nouvelle enseignante, a une formation riche : Master Staps + Sciences Po Bordeaux + master enseignement.

Son expérience professionnelle ne l'est pas moins : BE canoë-kayak, éducatrice sportive multi-activités spécialisée sports nature, directrice station sport nature puis reconversion professeur des écoles avec comme expériences une classe multi-niveaux, élèves handicapés (Ulis) et décrocheurs dans le 2nd degré.... De quoi laisser envisager de belles choses pour nos enfants. Bienvenue à elle

Travaux

Réalisés

- Mise aux normes énergétiques des bâtiments communaux.
- Remise aux normes des bâtiments locatifs communaux.
- Réfection de la route à Cacaudas et à l'Aumônerie : l'entreprise Lascaux a effectué les travaux.
- Protection des cuves de fluides appartenant à la commune.
- Études pour la réparation de la digue de l'étang de Priézac.
- Peinture dans la salle de classe.
- Les menuiseries du presbytère en très mauvais état ont été remplacées avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France.
- Nettoyage et isolation du grenier de l'école et de la mairie.
- Tonte des cimetières, gare et école tous les 15 jours.

Projets en cours

- Rénovation du restaurant en vue de l'ouverture prochaine par 1000 cafés ainsi que du logement pour les gérants du restaurant.
- Durant les vacances de la Toussaint : travaux dans l'école pour changer le sens d'ouverture de la porte de sortie de secours.
- Fleurissement d'automne de la commune.
- Débouchage des canivaux.
- Remplissage des trous sur les routes avec du goudron froid.

Petit coup de jeune à l'école grâce à Maxime notre cantonnier et à Thibault le stagiaire

Projet : école

L'école de Saint-Solve

La commune de Saint-Solve assure la scolarité de ses élèves dans le cadre d'un Rassemblement Pédagogique Intercommunal. Ce dernier est composé des communes de Vignols et Lascaux associées à celle de Saint Solve.

À ce jour, l'effectif de la classe de Cm1-Cm2 de notre école est de 25.

La commune de Vignols, faute d'effectif suffisant sur le RPI, a été contrainte, à la rentrée 2021, de fermer une classe.

La cantine scolaire est un service rendu aux parents, à la charge des communes, au prorata du nombre d'élèves accueillis.

Un transport scolaire est lui aussi mis en place et à la disposition des élèves inscrits dans le RPI.

Chaque école a ses infrastructures propres et son fonctionnement adapté à un RPI.

Avenir de l'école, notre projet

Depuis le début de notre mandature, en Juillet 2020, le constat alarmant de certaines personnes (parents d'élèves, collectivités, responsables de l'Education Nationale) a ouvert un débat sur le devenir des Ecoles du RPI.

Ce n'est pas en lisant ces quelques lignes que vous aurez la réponse au problème ou le tracé exact du PROJET pour notre commune.

Toutefois les présentations annexées vous permettent de voir dans quelle direction va notre réflexion actuelle. Nous saurons faire une proposition et gérer avec intelligence le devenir de notre école en cohérence avec les 2 autres communes du RPI. Ceci, dans l'intérêt des enfants, des parents et de notre village.

Vous serez associés à une consultation explicative et citoyenne avant le mois de Décembre prochain. Une délibération du Conseil Municipal rendra, ensuite définitive la validation du PROJET par les élus.

Projet : restaurant

En septembre 2019, une initiative prise par l'ancienne équipe municipale a assurée l'inscription et la validation de la commune dans le réseau 1000 Cafés. Cette démarche innovante a été reprise comme point d'accroche préalable à la revitalisation de la commune et en particulier du bourg.

En 2020 les commissions (travaux, finances, restaurant) ont travaillé à la faisabilité du projet en lien avec le responsable régional de la structure 1000 Cafés. Un cahier des charges a été établi afin de concrétiser le partenariat. Nos attentes s'établissent autour d'un café-restaurant multiservices, approvisionnement des produits en circuits courts, issus de l'agriculture raisonnée, point argent, dépôt de pain, presse. Les attentes des habitants de le commune seront prises en compte par les gérants afin de répondre parfaitement à la demande.

L'acquisition de l'établissement (bâtiment, fond de commerce et Licence IV) auprès de Stéphane et Agnès Jardou garantit une offre globale d'activités à l'attention des nouveaux gérants.

Stéphane Jardou a baissé le rideau de son restaurant début 2019 pour des raisons de santé. Il a su pendant plus d'une quinzaine d'années apporter la convivialité et le professionnalisme au sein de son établissement. Dynamique, innovant, sa reconnaissance pour ses produits fabriqués dans sa cuisine, « le fait maison », a essaimé sur le territoire. Il sera le passeur d'idées et de savoir-faire pour les nouveaux gérants.

Les futurs gérants

Professionnels de la restauration depuis 15 ans, nous avons décidé de nous lancer dans la grande aventure qu'est la reprise d'un commerce.

Soucieux de développer le lien social, les services de proximité, et de travailler local, nous espérons participer à améliorer votre quotidien.

Nous nous réjouissons d'apprendre à vous connaître en redonnant vie et convivialité à l'Auberge de Saint-Solve.

Maïté, Cédric, et leur fils Ayden

La Maison d'Assistants Maternels

La loi offre la possibilité aux assistants maternels d'exercer leur activité professionnelle dans un lieu autre que leur domicile.

En effet, par dérogation à l'article L. 421-1 du Code de l'action sociale et des familles, l'assistant maternel peut accueillir des mineurs dans un local en dehors de son domicile. Cette modalité d'exercice professionnel introduite par la loi n° 2010-625 du 9 juin 2010 permet à deux, au minimum, et jusqu'à quatre assistants maternels agréés de se regrouper au sein d'un même local. Ils peuvent y accueillir chacun au maximum quatre enfants simultanément, en fonction de la capacité d'accueil du local et l'autorisation individuelle d'accueil de chaque assistant maternel. Les assistants maternels accueillant des enfants dans une Maison d'Assistants Maternels et les particuliers qui les emploient bénéficient des mêmes droits et avantages et ont les mêmes obligations que ceux prévus par les dispositions légales et conventionnelles applicables aux assistants maternels accueillant des enfants à leur domicile.

Cette MAM peut être un installée dans un espace appartenant à la commune. Si le local est déjà trouvé, le service de Protection Maternelle et Infantile pourra réaliser, après envoi de ces pièces, une première visite de compatibilité du local qui permettra notamment d'estimer s'il est adapté à l'accueil d'enfants, et quelle est sa capacité d'accueil possible.

Culture et Patrimoine

Mais qui est-elle ?

Cette très élégante statue du XVIIIe a été rendue à la vue du public pour les journées du patrimoine les 18 et 19 septembre. Après avoir passé des décennies sous les intempéries, le bois était fortement attaqué par des insectes xylophages et menacé de pourrissement. Le travail de restauration a permis de stopper le processus et de la présenter sur un socle adapté, à l'intérieur de l'église.

Si tous les visiteurs se sont accordés à dire que c'est la représentation d'une femme, les avis ont divergé sur son identité : Vierge à l'enfant, Marie-Madeleine, Jeanne d'Arc ? Sainte ou profane ? Noble ou simple paysanne ?

Faute d'éléments probants, on peut penser qu'elle sera à tout jamais « la belle inconnue » .....

Le chemin des Barrans

Ce très vieux chemin de pouge*, récemment débroussaillé, a permis à un groupe de plus d'une trentaine de randonneurs de parcourir des paysages largement façonnés par la main de l'homme. Entre prairies et anciens vignobles, cabanes de vignes et séchoir à tabac, c'est tout le passé agricole et le patrimoine culturel de la commune qui ont été évoqués, « chemin faisant », par un élu et par un animateur du Pays d'Art et d'Histoire.
Ces deux manifestations n'auraient pas été complètes sans les stands tenus par « l'association des parents d'élèves du RPI » le samedi et « Festoyades Saint-Solvaises » le dimanche. Crèpes et boissons fraiches ont été largement appréciées dans une ambiance chaleureuse.

** Du latin podium (hauteur). Désigne un chemin qui suit une crête*

Projection documentaire

Dans le cadre du mois du film documentaire en Nouvelle Acquitaine la mairie propose une séance de projection d'un documentaire :

LA TERRE DU MILIEU
de Juliette GUIGNARD

Synopsis : *Camille est devenue paysanne. Elle a choisi la Creuse, une terre rude et souple, laborieuse et lumineuse. Elle éprouve un rejet grandissant des normes agricoles qui controlent sa production. Elever ses trois enfants, prendre soins de ses animaux et de ses plantes sera toujours plus important que le rendement. En miroir les enfants apprennent à faire des choix devant les normes que leur impose l'école.*

Un apéritif sera offert avant la projection et un échange aura lieu avec la réalisatrice à l'issue du documentaire.

Séance :
5 novembre 2021 à 20 h dans la salle polyvalente.
Entrée gratuite.
Fin de séance vers 22h.
Projection sans reservation.

Participons ensemble pour que Saint-Solve nous ressemble

vooter.

Renforcer le lien avec les habitants est un de nos engagements.

Pour améliorer ce dialogue et recueillir plus facilement votre avis, nous avons décidé de nous appuyer sur un outil interactif : l'application Vooter. Gratuite et anonyme, l'application Vooter vous permet en quelques secondes depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur de donner votre avis sur des questions qui touchent à votre quotidien (vie et attractivité de la commune, commerce, culture, école...) mais aussi sur les réalisations et projets menés par la commune.

L'application est opérationnelle depuis le 17 septembre et les résultats sont consultables en temps réel dès que l'on a contribué.

Pour faire connaissance et se familiariser avec Vooter, la première consultation portait sur l'attractivité de Saint-Solve. Pour 1/3 des personnes qui ont participé, c'est l'environnement qui constitue l'atout principal de notre commune. Intéressant de voir que l'amélioration de la qualité de notre environnement est justement ce que nous proposent les membres du CMJ le samedi 16 octobre ! L'éloignement des structures de loisirs est un manque pour 28 % des personnes qui se sont exprimées. Cela nous encourage à réfléchir encore sur comment apporter de la culture, de la convivialité, du mieux-vivre ensemble à Saint-Solve.

L'actuelle consultation Vooter vous invite à donner votre avis sur les supports de communication qui ont votre préférence.

Cette application n'a pas vocation à remplacer les échanges habitants / élus qui vous sont proposés lorsque vous vous rendez en mairie, lorsque vous rencontrez vos référents ou participez à une réunion publique. C'est juste un outil différent et complémentaire qui vous permet de nous informer sur vos besoins pour des actions communales plus pertinentes.

C'est peut-être aussi l'occasion pour vous de franchir le pas et de vous initier à l'informatique en vous faisant accompagner par Baptiste, notre conseiller numérique qui vous guidera pour installer l'application sur votre appareil ou pour utiliser Vooter en mairie.

Espace jeunes

En juillet dernier le tout premier conseil municipal des jeunes ou **CMJ** de Saint-Solve a été élu.

Nous sommes 11 jeunes : 5 filles et 6 garçons et nous sommes accompagnés par 4 membres du conseil municipal.

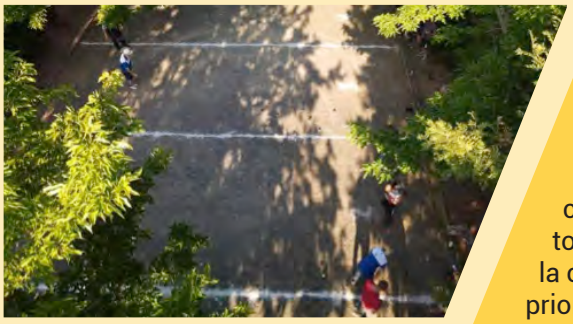

Le 4 septembre, nous avons organisé notre première manifestion : **un concours de pétanque.**

22 équipes de 2 joueurs ont participé. Les heureux vainqueurs ont remporté des cuisses de jambons. Ce fut une très belle après-midi pour tous.

HALTE AUX DÉCHETS !

L'équipe du CMJ organise le nettoyage des Rouchilloux sur la journée du Samedi 16 Octobre.

Cet endroit est en effet devenu au fil des années une vraie « déchetterie » or ceci n'est plus tolérable. Nous espérons, en nettoyant cet endroit, sensibiliser les jeunes et tous les habitants de la commune au respect de la nature car cela nous semble être une priorité pour notre avenir.

Venez nombreux nous aider ce jour-là ! Le repas sera offert pour passer un moment convivial tous ensemble.

Venez en tenue bien évidemment adaptée. Nous vous conseillons des chaussures montantes, un pantalon épais et des gants.

Envoyez un message pour prévenir de votre présence au 07 78 87 98 08.

RDV SAMEDI 16 OCTOBRE À 9H30 À LA MAIRIE

Infos

Co-working

Un espace de co-working pour le personnel de l'agglo de Brive est prévu dans le bâtimentmaison commune de Bellevueouverture en octobre

Nouvelles activités

- Pilate : tous les lundis soirs à 18h30 à la salle polyvalente
- Atelier floral : un samedi par mois à 14h00 à la salle polyvalente

Associations

- Festoyade saint-solvaise
- Association des parents d'élèves du RPI Lascaux/Vignols/St-Solve
- Amis de la Chapelle
- Chorale (FICL)
- Patchwork (FICL)
- Gym (FICL)
- Jumelage (FICL)
- Musique traditionnelle (FICL)
- Savoirs essentiels
- Familles rurales

Le 24 septembre, très belle occasion de se retrouver, c'était la fête des voisins à Malaval. On se promet de renouveler !

Retour sur les réunions publiques

Le 28 Septembre et le 5 Octobre 2021, les habitants des Villages et du Bourg ont répondu à l'invitation du Conseil Municipal.

Nos engagements de communiquer, partager, échanger sur les projets et les attentes de la municipalité et des habitants renforcent le concept de la Démocratie Participative.

De nouveaux habitants se sont joints aux anciens et les discussions furent riches et constructives.

La dernière, le 15 Octobre à 18 h sera consacrée aux villages de La Chapelle, Chant Auzel et Las Cacaudas.

Agenda

Réunion publique : Vendredi 15 octobre de 18h00 à 20h00
Salle polyvalente
Pour les villages de la Chapelle, Chant Auzel et Las Cacaudas

Marché de Noël : Dimanche 12 décembre - toute la journée
Salle polyvalente
Organisé par la Festoyade Saint-Solvaie

Vente de sapins jusqu'au 17 novembre
Par correspondance ***(bon de commande joint)***
Vente de sapins avec livraison le 3 décembre organisée par l'association des parents d'élèves du RPI

Mariages

- Cédric MAILLARD et Aurore CADOT le 10/07/2021
- Pierre-Henri BEAUNIER et Anaïs RASARIMANANA le 17/07/2021

Décès

- M. Jean DUGUAY décédé le 28/09/2021

Infos pratiques

Téléphone :
05 55 25 84 93
Site internet :
www.saint-solve.fr
Mail :
mairie@saint-solve.fr

Rejoignez-nous !
@communeSaintSolve

Horaires de la mairie

Lundi :	8h15 - 12h45 13h30 - 16h15
Mardi :	8h15 - 12h45
Jeudi :	13h30 - 16h15
Vendredi :	8h15 - 12h45 13h30 - 16h15

Permanence du Maire :
Mardi de 9h à 12h et Samedi sur RDV

Directeur de publication : Daniel FREYGEFOND - Contributions : Conseillers municipaux - Photos : commission communication - Impression : DanyPhotobjat RCS Brive 807 763 271